

À l'attention de Messieurs les Présidents des Intercommunalités constitutives du périmètre SCoT

Objet : lancement de la concertation publique Affaire suivie par : Vincent Cabot

pcaet@scot-vallee-ariege fr 06 61 69 01 62

Nos réf.: LM/VC/2017/002



Monsieur le Président, Cher Collègue,

Pour répondre à l'urgence climatique à laquelle nous devons faire face. autant globalement que localement, les élus du SCoT se sont lancés depuis le 10 octobre 2017, dans une démarche d'élaboration de Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) à l'échelle de ses trois EPCI constitutifs.

Aussi, dès à présent, nous avons souhaité l'ouverture d'un registre de concertation pour consigner l'ensemble des doléances du public au sein du Syndicat de SCoT et de chaque établissement public.

Pour cela, je vous demanderais de bien vouloir mettre à la disposition de nos concitoyens le registre ci-joint et ce, jusqu'à l'automne 2018. Installé dans un espace confidentiel, ce registre sera accompagné d'un dossier technique que nous vous mettrons à disposition au fur et à mesure de la démarche. Je vous informe également qu'un registre dématérialisé est disponible à l'adresse suivante : pcaet@scot-vallee-ariege.fr.

Nous vous laissons le soin d'une éventuelle information portée dans vos publications intercommunales.

Enfin, nous vous informons qu'à l'issue de travaux de ce Plan Climat, ce registre vous sera ainsi demandé en retour afin d'être versé comme pièce au Bilan de Concertation.

Nous restons à votre disposition si nécessaire au 05 61 69 01 62 ou par courriel à l'adresse pcaet@scot-vallee-ariege.fr.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Cher Collègue, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

> M. Louis MARETTE. Président de la Commission Environnement.

Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de l'Ariège Paro technologique De la Sud. 13 rue Marie Cune 05 51 40 42 91

Dourne - confact@scot-valiee-anege fr Site in www.scotivallee-ariege fr

3

